

ravitaillement. C'est pourquoi, lorsque les mesures financières de temps de guerre furent discontinuées après le conflit, il fallut introduire une nouvelle méthode de financer les mouvements de denrées considérés comme essentiels à la restauration de l'économie des pays d'outre-mer et la reprise éventuelle du commerce international sur une base plus normale. Sans des mesures financières spéciales on n'aurait pu réaliser le volume désirable de commerce international, parce que durant les années de transition plusieurs pays auraient retiré un revenu insuffisant de leurs propres exportations de marchandises et de services et n'auraient pas eu de réserves liquides suffisantes pour satisfaire leurs besoins anormaux de denrées.

Les prêts et les crédits à l'exportation, consentis par le gouvernement canadien, ont été destinés à remplacer l'aide mutuelle comme mesure d'après-guerre, permettant de répondre aux besoins de produits canadiens de la part des clients d'outre-mer durant la période de transition, ou jusqu'à ce que les pays déchirés par la guerre qui les reçoivent aient rétabli leur commerce et leurs finances. Ces crédits sont adaptés à la situation financière du client et diffèrent de l'aide mutuelle en ce qu'ils sont remboursables plus tard quand les pays en cause peuvent s'en acquitter. Dans les conditions présentes d'après-guerre ils sont aussi nécessaires au maintien et au développement salutaires du commerce canadien d'exportation qu'ils le sont au rétablissement des pays qui reçoivent les marchandises. A cet égard il est bon de se rappeler que le Canada, proportionnellement à sa puissance de rendement récemment créée, dispose d'un marché intérieur très limité. Cette situation laisse supposer que de grandes potentialités des industries exportatrices resteront inutilisées dans les conditions d'après-guerre si l'on ne s'efforce pas de favoriser le commerce. La nation devra importer davantage en définitive si elle veut augmenter ses exportations. Car, s'il est vrai que le Canada a émergé de la guerre avec un grand surplus d'exportations financé surtout par des crédits à l'exportation, il reste encore nécessaire d'avoir une augmentation substantielle à long terme des importations dès qu'aura pris fin le financement anormal des exportations pendant les années de transition.

Le Canada s'est déjà engagé à dépenser \$2,000,000,000 en crédits à l'exportation. De ce montant le Royaume-Uni recevra \$1,250,000,000, tandis que d'autres nations recevront le reste, y compris \$212,500,000 pour la France et des montants plus faibles pour la Chine, les Pays-Bas et quelques autres pays. Une partie seulement des \$2,000,000,000 sera utilisée en 1946; un petit montant de crédits à l'exportation a été dépensé en 1945. Le prêt de \$1,250,000,000 au Royaume-Uni est consenti pour lui faciliter l'achat de marchandises et de services au Canada et pour lui aider à restaurer son commerce extérieur et ses relations financières. Déjà l'accord financier avec le Royaume-Uni a donné des résultats très pratiques par la façon complète dont les comptes entre les deux pays ont été compensés, et la voie a été préparée pour maintenir un flot désirable de commerce avec les débouchés normaux durant les quelques prochaines années. L'accord prévoit le règlement final et bien précis des réclamations et obligations résultant de la collaboration entre le Canada et le Royaume-Uni en temps de guerre.

L'aide financière accordée par le Canada au Royaume-Uni et aux autres pays est indiquée dans le tableau suivant qui énumère les versements en vertu de l'aide mutuelle, les dons, les prêts et les crédits à l'exportation pendant et après la guerre jusqu'au 31 mars 1946.